L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 MARS 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAMBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 9 MARS.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Nous avions mal compris la dernière dépêche télegraphique de Baton Rouge. Ce n'est pas le bill dont l'objet est de reviser la charte de la Nouvelle-Orléans qui a été adopté par la chambre, c'est seulement un amendement fixant au mois de juillet nos élections municipales. Les reproches que nous adressions aux représentans locaux n'en restent pas moins mérités après avoir adopté l'amendement ils auraient voté le bill et les adversaires de cette odieuse et ridicule mesure ne seraient retirées et n'auraient laissé en minorité les champions de la prétendue réforme.

La tactique des locofocos n'a pas changé, quand la position est illégale, droit, la raison et l'equité, sont en opposition avec leurs intérets, ils n'hésitent pas sacrifier les premiers aux seconds ce qu'ils veulent avant tout, c'est le triomphe de leur parti. Quant aux principes démocratiques dont ils se constituent ouvertement les apôtres, ils les foulent tout simplement aux pieds. La démocratie des locofocos consiste à exercer, quand même le pouvoir, s'y vrrver par tous les moyens et à le conserver de même.

Nos élections municipales ont lieu maintenant au mois de mars, pourquoi les transporter au mois de juillet ? Parce que dans cette saison, la plupart des marchands, des propriétaires et des capitalistes, tous ceux enfin qui sont réellement intéressés à la prospérité de la ville, sont absents. On veut les exclure, les retranscher de la cité politique, les mettre hors d'état de prendre part aux élections municipales, par ce qu'ils n'appartiennent pas au parti qui domine à cette heure.

Voilà la démocratie de nos adversaires. Au mois de mars tous les intérêts sont présens et se consultent du scrutin est bien, quoiqu'il n'y a point de fraudes, l'expression du vœu de la majorité. Mais comme celle-ci, dans une élection sincère, se prononce rarement pour nos adversaires, le locofocisme, sachant qu'il lui sera désormais fort difficile de conquérir aux jours ses colonnes soudoyées, a cet année et a voulu frapper d'ostracisme le vœu des électeurs.

Mais, direz-vous, les marchands, les capitalistes, n'en pourraient-ils pas rester à la Nouvelle-Orléans et voter ? Non, car leurs affaires exigent leur présence sont dans le Nord, soit dans l'Ouest, soit en Europe. Et à supposer que cette présence n'existât pas, ne leur serait-il pas permis, à l'époque où ils se trouvent forcément ou ils se reposer des intrigues du Chiver, de voyager, de se distraire ? Si le parti grant l'honteux décisoire restant à la Nouvelle-Orléans pendant cette, c'est parce ne peuvent faire autrement ou que leur intérêt commande pas leur présence ailleurs. Les ressources ne manquent pas des empêcher, les autres exercent des industries qui ne leur permettent pas de s'éloigner, d'autres encore sont enchaînées au pays de la ville par d'insuffisance de leurs ressources pécuniaires.

Résumons nous. Au mois de mars, tous les électeurs sont présents à la ville et les deux tiers sont absents, et le jugement tombe dans intérêt de leurs affaires. A quelle époque les élections municipales d'avent-elles être faites ? au mois de mars évidemment. C'est ce effet impérieusement ont lieu en ce moment, mais nos législateurs locofocos, dans un but d'injustice et de vengeance, voulaient transporter ces élections au mois de juillet pour le seul et exclusif prétexte que les villes de mars sont hostiles à leurs adversaires.

Nous ne saurions pas assez blâmer un tel acte, il est vrai, nécessairement le dictateur à intérieur. Les gouvernements qui ont accepté l'honneur de la responsabilité d'une grande ville oublient que l'indépendance et l'équilibre de l'Europe sont pas en besoin comme d'autres régimes, de restreindre les droits du peuple. Le mot impie sur la vacance des Tuileries, résumé par l'immortel Napoléon, a été l'abnégation de leurs armes et de leurs flottes. Il ne se sont trompés sur aucun point. Il a été trompé tout pas non plus en ce qui concerne le peuple de la démocratie de tous les pays le patriotisme de la discrétion.

Le *Monitor* avait sans doute principalement en vue la presse anglaise qui a un effet accueilli et publié des correspondances fort compromettantes pour les alliés.

On avait de Varna que à la date du 4 février 30 000 hommes de troupes ottomanes avaient débarqué à Eupatoria. De nouveaux arrivages allaient suivre. Aucun événement important n'avait eu lieu devant Sebastopol.

La *Gazette de Londres* publie la proclamation suivante :

« De par la Reine :

« PROCLAMATION.

« Victoria reine.

« Considérant que nous avons reçu des informations d'après lesquelles des actes constituant crimes de haute trahison ont été commis ou tentés par certains sujets anglais adhérant aux ennemis de la Reine, soit dans les dominions de Sa Majesté ou les dits des ses mers, comme auxiliaires ou aider à construire des vaisseaux de guerre, de fournir des vivres, des armes, des munitions pour ces vaisseaux, de fabriquer et de monter ou d'aider à fabriquer et à monter des machines à vapeur, soit pour ces vaisseaux, soit à toute autre destination, comme de passer des ou sortir et de prendre des engagements pour des forestiers ou d'aider, assister ou appuyer ennemis les ennemis de la Reine dans les pays d'outre-mer dans la guerre qu'elle fait et entretient contre Sa Majesté.

« Sa Majesté, par la présente proclamation royale, avertit tous ceux qui s'engageraient dans les projets et actes susdits, ou qui seront mêlés, assistant ceux, appartenant les ennemis de la Reine, qu'ils pourront être arrêtés et traités comme traîtres, et poursuivis selon la loi en vigueur des lois.

« Donné, à Windsor, le 5 février de l'an de grâce 1855.

« Dieu sauve la Reine ! »

Le comte de Montemolin, dans une circulaire adressée aux carlistes, leur recommande d'ajourner l'insurrection. Ils ne devront se soulever que lorsque le gouvernement d'Espartero aura perdu tout prestige.

M. SOULÉ.

Nous lisons dans le *Progrès* de New-York :

Parmi les passagers à bord du *Saint Louis* se trouvaient l'ex-ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, M. Pierre Soulé, sa femme et son fils. Tous trois sont descendus au Metropolitan Hôtel, mais M. Soulé personnellement n'y a fait qu'une courte halte. Il est parti dès hier soir pour Washington, où il pense rester seulement quelques jours pour rendre un dernier compte de sa mission. Nous le reverrons sous peu à New-York.

Peut être les circonstances le forceront-elles à publier quelques délaricissements sur son actes durant son séjour en Europe ; s'il le fait, nous sommes certain qu'elles seront catégoriques et nettes, car M. Soulé a toujours agi avec une loyauté dans ses transactions diplomatiques aussi bien que dans sa conduite comme simple particulier, qu'il n'a rien à déguiser, rien même à taire. Sa politique a pu avoir de l'audace, mais l'audacieuse même, mais elle a été constamment franche et droite. C'est cette franchise même qui le rendait redoutable à ses adversaires. C'est elle qui lui a attiré des attaques si vives des deux côtés de l'Océan ; c'est elle—en même temps qu'elle a principalement force, s'il est appelé à en expliquer de nul pays.

Le *Siècle* de Paris s'exprime ainsi au sujet du départ de M. Soulé de Madrid :

« M. Soulé a quitté Madrid avant-hier, à huit heures du soir, selon l'usage diplomatique, et ambassadeur des Etats-Unis avait pris la veille congé officiel de la reine. Isabelle lui a fait un accueil des plus flatteurs, un accueil dans équipe perçait, disons, une sorte d'intérêt affectueux. Ceci n'étonnera point ceux qui savent que M. Soulé a toujours été reçu d'une manière fort bienveillante par la reine d'Espagne, qui lui a même fait l'honneur de le mander auprès de sa personne au milieu des circonstances les plus difficiles de l'été dernier.

« M. Soulé ne fera que traverser la France : il se rend directement en Angleterre, pour s'embarquer plus tôt pour les Etats-Unis. Le ministre plénipotentiaire veut se trouver à l'ouverture de la session du Congrès américain ; il a hâte de se présenter au Sénat pour rendre compte de la partie adoptive de la haute mission qui lui avait été confiée.

« Un remarquage, pendant ce dernier séjour de M. Soulé à Madrid, a pris une importance à plus reproduit les absurdes calomnies dont elle l'avait assailli en son absence.

« Le ministère de son départ, le *Clamor publico* a hâtivement attribué à tout ses abonnés une brochure qui a fait hier une immense sensation, parce qu'elle présente M. Soulé sous un jour tout nouveau pour l'Espagne. La brochure est intitulée : *Considérations sur la question de Cuba*, l'auteur est un Espagnol, M. Oryan de Acuna, qui paraît connaître à fond toutes les relations qui ont existé entre le diplomate américain et la cour de Madrid. D'après M. Acuna, l'Espagne aurait en M. Soulé, au lieu d'un ennemi, un ami sincère et dévoué, si une intime alliance entre les Etats-Unis et la Péninsule avait pu exister, si M. Soulé, au lieu d'un hostile adversaire, un partisan sincère d'une intime alliance entre les Etats-Unis et la Péninsule, au moyen d'un traité qui fixât des tarifs de douanes entre l'île de Cuba et l'Union.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

L'expédition Kinney Washington, 8 mars.—Le président a une conférence, relative à la connaissance de la province des Mosquitos, avec le ministre de la République du Centre Amérique, M. Kinney. Les délibérations ont ébranlé que rien ne s'oppose à l'exécution immédiate du projet de Kinney, qui a pour but de transporter complètement sous peu de jours sur sa destination.

La corvette Decatur—Tout le pays de recevoir la nouvelle de la prochaine arrivée de la corvette Decatur, qui a reçu aucune nouvelle de cette corvette qui a été envoyée à la recherche du navire Arctic. Il est certain que la corvette a été perdue ou qu'elle a été prise par quelque corsaire.

La nouvelle brigade—Le bruit court que le général Scott a proposé au président de former une nouvelle brigade de Brigadier General [illegible]

Marchés—New-York, 7 mars—Le coton est [illegible] aux prix cours. La farine a légèrement [illegible] 7 à 8 d'augmentation. Le maïs [illegible]

New-York, 8 mars—Coton ferme à 10 c. la liv. Farine [illegible] 8 d. Maïs [illegible] 1 d. Lard [illegible] 1 d. Sucre [illegible] 1 d. Mais [illegible] 1 d. Sucre [illegible] 1 d. Mais [illegible] 1 d. Sucre [illegible] 1 d. Mais